

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2025 A 19H00**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize mai, à 19h00, le conseil municipal de la commune d'ÉGLISE-NEUVE-D'ISSAC (Dordogne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre DEFFREIX, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 mai 2025.

Présents : Jean-Pierre DEFFREIX, Monique CHAUFFAILLE, Maëva DUCATEZ, Julien DUVAL, David MAINGOT, Sandra NOUAILLE.

Absents : Karine BUFFARD.

Excusés : Christophe BESSE (pouvoir à Jean-Pierre DEFFREIX)
Laetitia DEFFIEUX (pouvoir à Monique CHAUFFAILLE)
Bruno LESFARGUES (pouvoir à Sandra NOUAILLE)

A été élu secrétaire de séance : David MAINGOT.

ORDRE DU JOUR :

1 - Validation du compte-rendu du conseil municipal du 14/04/2025

Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

2 – Arrêt du tableau récapitulatif des chemins ruraux

Le conseil municipal adopte ce tableau à l'unanimité.

3 – Convention d'adhésion au plan départemental de lecture publique 2023-2028

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité.

4 – Présentation du rapport d'activité du SIVOS 2024

Monsieur le maire nous fait lecture de ce rapport d'activité pour information.

5 – Présentation du rapport d'activité de la CCICP 2024

Monsieur le maire nous fait lecture de ce rapport d'activité pour information.

6 – Motion contre la fermeture de la déchetterie de Beleymas

Le conseil municipal adopte cette motion à l'unanimité.

7 – Vente de la maison sise 196 route des Gaumes (locataire : Jérôme CROUZET)

Le locataire ayant donné son préavis de départ de cette maison, monsieur le maire propose de vendre cette dernière pour assainir la trésorerie de la commune.

Il nous précise qu'une estimation de ce bien est en cours.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

8 – Acceptation des fonds de l'association Sport Loisir Culture par la commune

Le conseil municipal accepte ces fonds à l'unanimité

Questions diverses :

- Columbarium

Monsieur le maire nous informe que le devis précédemment choisi pour le columbarium (Conseil municipal du 24/01/2025) est signé.

La réalisation de ce columbarium est prévue pour la fin de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire prononce la clôture de la réunion à 20h30.

CM du 16/05/2025